

# **CGG SA**

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 29 mai 2015  
Résolution n°31

# **CGG SA**

Siège Social : 33, avenue du Maine 75015 PARIS  
Société Anonyme au capital de 70 826 076 €  
N° RCS : Paris 969 202 241

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 29 mai 2015  
Résolution n°31

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, pendant une période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

CGG SA

Assemblée générale mixte  
du 29 mai 2015

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

*Fait à Paris La Défense, le 6 mai 2015*

Les commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG**  
**ET AUTRES**

Pierre JOUANNE

Laurent VITSE

**MAZARS**

Jean-Luc BARLET